# Charte de conduite respectueuse sur le Festival SYSMIC

Le festival SYSMIC est ravi de t'accueillir et de te proposer un festival de musique dans lequel règne la bonne ambiance. Cependant, pour cela il y a quelques règles à respecter :

# 1. Faire attention à soi et aux autres :

Faire en sorte de ne pas dépasser ses limites, surtout en question d'alcool, prendre soin de ses ami.e.s et des personnes rencontré.e.s sur le site. Ne pas pousser à la consommation ! Prêter attention aux comportements qui peuvent avoir lieu autour de soi : demande si tout va bien s'il y a un doute, et va chercher de l'aide si besoin auprès de l'équipe staff, du comité d'organisation et de direction ou de l'équipe de sécurité.

# 2. Bienveillance:

Pour cette soirée, sois la meilleure version de toi-même : respecte-toi, respecte les autres, respecte la créativité, respecte les envies, respecte le lâcher-prise, respecte le partage. Ne juge pas les autres, laisse ta créativité et celle des autres parler, même si elles sont différentes. La découverte, la convivialité, le partage et les échanges entre les festivalier.ère.s sont le but même de cet évènement, alors lâche prise et parle à ton voisin!

# 3. Respecte les lieux et le travail des organisateurs :

Le comité d'organisation et de direction a travaillé toute l'année pour t'offrir ce festival, donc respecte le travail qui a été fait. Ne dégrade pas les infrastructures du site, ainsi que la décoration réalisée. Jette tes déchets et tes mégots dans les poubelles de tri dédiées.

#### 4. Safe place:

Nous ne tolérons aucune forme de violence physique, d'injure, d'insulte, d'harcèlement ou violence à caractère sexiste ou sexuel. En particulier les manifestations de violences sexuelles et/ou d'd'harcèlement sexuel peuvent apparaître sous 3 formes :

- Forme verbale : paroles, rumeurs, propositions, avances ou insultes, remarques scabreuses ou embarrassantes sur l'apparence physique, remarques sexistes, les plaisanteries à connotations sexuelles ou sur l'orientation affective et sexuelle, discussions ou récits à contenu sexuel, invitations importunes, avances accompagnées de promesses de récompenses ou menaces de représailles, etc.
- Forme non verbale : regards qui déshabillent, sifflements, clins d'œil, gestes obscènes, envoi de matériel sexiste ou pornographique, etc.
- Forme physique : contacts physiques non souhaités, agressions sexuelles, tentatives de viol ou viols.

Respecte systématiquement le consentement des autres festivalier.ère.s. Si tu entres dans l'intimité d'une personne, cela doit se faire avec son consentement.

Pour rappel, le consentement doit être :

- Volontaire : un choix libre et éclairé, sans pression ni menaces
- Clair : c'est un oui clairement prononcé, le silence n'équivaut pas au consentement
- Sobre : il doit être donné par une personne en capacité de consentir
- Spécifique : il est donné à chaque étape et à chaque fois
- Révocable : on peut changer d'avis et mettre fin à la relation à tout moment

Le refus de donner son consentement peut être difficile à émettre et peut être signifié sous la forme :

- Verbale : un « non » explicitement formulé
- Tacite : des éléments de langage corporel plus ou moins forts tel que (liste non exhaustive) :
  - Silence
  - Regard détourné
  - Corps crispé
  - Main qui repousse
  - o Mouvement de recul

#### 5. Universalité:

Le Festival SYSMIC ne tolère aucune forme de discrimination, en particulier envers les critères suivants :

- Handicap
- Identité ou expression de genre
- Orientation sexuelle
- Âge
- Apparence physique
- Éducation ou milieu socio-culturel
- Couleur de peau, nationalité ou origines ethniques
- Valeurs ou appartenances ethniques, politiques ou religieuses

On oublie l'humour lourd et oppressif, l'humour doit également être drôle pour celui ou celle qui reçoit ladite blague.

Si une personne vous dit qu'elle a trouvé vos propos et/ou vos agissements offensants et/ou déplacés, il faut l'écouter pour éviter de se reproduire, et s'excuser de l'avoir blessée.

Si une personne a un comportement particulièrement blessant, alerte un membre de l'équipe staff, du comité d'organisation et de direction ou de la sécurité.

Le Festival SYSMIC se réserve le droit <u>d'exclure tout.e.s</u> festivalier.ère.s montrant un <u>comportement allant à l'encontre des points 4 et 5</u> ou de tout autre comportement jugé inapproprié ou nuisant au festival ou au festivalier.ère.s. Selon la situation le festival se réserve le droit de faire appel aux autorités compétentes.

#### 6. Agir en cas de besoin :

Si tu es témoin d'une situation problématique ou dangereuse (relative aux points 4 et 5), tu peux appliquer la méthode des 5D :

- <u>Déléguer</u>: n'hésite pas à signaler la situation, même si il y a un doute, à l'équipe staff, aux membres du comité ou de la sécurité présent.e.s sur le site, ils prendront alors en charge la situation.
- <u>Distraire</u>: essaye de distraire la personne qui agresse/harcèle afin de permettre à la victime de s'en aller. Exemple de phrase : demander l'heure, où sont les toilettes, à quelle heure est tel concert...
- <u>Documenter</u>: si tu le peux, prends une photo ou une vidéo de la situation, que tu fourniras uniquement à la victime si iel le demande. Cela lui sera utile si iel souhaite

- porter plainte. Attention : ne divulgue en aucun cas les photos ou vidéos sur les réseaux sociaux ou à quiconque autre, et supprime les si la victime le demande.
- Diriger: si tu le peux, interviens auprès de la personne qui harcèle/agresse. Exemple: « Tu n'as pas le droit de faire, je vais appeler ». Attention, ne cherche pas à violenter l'agresseur/harceleur, que ce soit de manière physique ou verbale (toute forme de violence physique ou verbale est strictement interdite sur le festival), ton objectif est de mettre la victime en sécurité.
- <u>Dialoguer</u>: Si la situation se présente, écoute et rassure la personne cible de harcèlement/agression, le temps d'aller signaler la situation. Exemple de phrase :
  « Je te crois, tu n'y est pour rien », « lel n'a pas le droit d'agir comme ça »

# 7. Assurance

En signant ce document, je certifie posséder une assurance responsabilité civile (RC), ou équivalent valable en Suisse.

Date, Lieu:	Signature :